

Direction des examens et concours

Bordeaux, le 24 juin 2024

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des Universités

ARRETE

Vu les articles D334-25 à R334-35 et les articles D336-22-1 et D337-94-1 du code l'éducation relatifs à la procédure disciplinaire applicable aux candidats aux baccalauréats

ARTICLE 1^{er} :

La commission de discipline du baccalauréat de l'académie de Bordeaux pour la session 2024 est constituée comme suit :

Président(e) :

Titulaire : CZAJKOWSKI Serge, Maître de conférences, Université de Bordeaux
Suppléant : GIUDICELLI Julien, Maître de conférences, Université de Bordeaux

Vice-président(e) :

Titulaire : BLANC Frédéric, IA-IPR SVT, Rectorat de Bordeaux
Suppléant : SARPOULET Pascal, IA-IPR Occitan, Rectorat de Bordeaux

Membres :

Titulaires :

TAUZIN Sandrine, IEN Mathématiques Sciences, Rectorat de Bordeaux
FONTENIER Christophe, Personnel de direction, Lycée Montesquieu Bordeaux
DOUCHE Agnès, Enseignante en BTS et Bac technologique, Lycée L. Da Vinci, Blanquefort
FAYARD Maxime, Etudiant élu au CA de l'Université de Bordeaux
FAHMI Rayane, Elève de Terminale élu au CAVL, Lycée Louis Barthou de Pau

Suppléants :

JAUZE Joël, IEN, Lettres Histoire-Géographie, Rectorat de Bordeaux
ABED Jamela, personnel de direction, Lycée hôtelier de Biarritz.
DIOT Cécile, personnel de direction, Lycée Gustave Eiffel, Bordeaux
ALEXANDRE Ilhan, élève de terminale élu au CAVL, Lycée René Cassin de Bayonne

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Pour le Secrétaire Général,
Le Directeur des Examens et Concours



Olivier HARMEL